

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **71 (1935)**

Heft 27

PDF erstellt am: **22.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# ÉDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

### SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : † Jean Tissot. — Cartes de légitimation. — VAUD : Poste au concours. — Rappels. — A propos de nominations. — Dans les sections : Lausanne. — Maîtresses ménagères (suite). — NEUCHÂTEL : Funeste projet. — JURA : Courses scolaires. — BIBLIOGRAPHIE.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : H. BAUDRAZ : De l'expérience dans l'enseignement, ses limites, ses rapports avec l'âge (fin). — PRATIQUE : CH. DUC : Un oiseau des champs : l'alouette. — C. SEREX-ROCHAT : Degré inférieur. — Centre d'intérêt : Au bord de l'eau (sur l'eau, l'eau potable). — LES LIVRES.

Pendant les mois de juillet et août, « l'Éducateur » ne paraîtra que tous les quinze jours.

### PARTIE CORPORATIVE

#### † JEAN TISSOT

trésorier de la Société pédagogique romande.

La S. P. R. est durement éprouvée. A quatre mois d'intervalle elle perd son président et son trésorier. Jean Tissot n'est plus. On a peine à se rendre à l'évidence et se représenter qu'on ne rencontrera plus cette si sympathique figure, âme de tous nos Congrès, animateur de toutes nos réunions.

Les obsèques ont eu lieu samedi 29 juin, à la chapelle des Mousquines, pleine d'amis, de collègues et de représentants des nombreuses sociétés dont le défunt faisait partie. Le président de la Romande, Julien Rochat, rappela l'activité de Jean Tissot comme membre du Bureau et souligna l'énorme perte subie par notre Société et le désarroi dans lequel se trouve son Bureau du fait de ces deux départs si subits.

R. Fague parla au nom des autorités cantonales, des associations formant la S. P. R. et spécialement de la S. P. V. et de la section de Lausanne ; M. Hefflinger, au nom de la Société fédérale de chant, et M. Huber, au nom de ses camarades de classe. Sur la tombe, l'Union chorale de Lausanne chanta après que son vice-président eut rappelé les mérites de son ancien président et membre d'honneur.

La cérémonie fut digne de celui que nous regrettons. Nous reviendrons d'ailleurs sur la carrière si utilement remplie de ce grand travailleur.

La Rédaction.

### CARTES DE LÉGITIMATION

Il ne sera pas expédié de cartes de légitimation pendant les vacances, soit du 6 juillet à la fin d'août. Les collègues qui en désirent une sont priés de la réclamer avant cette date et d'en verser la valeur, 1 fr. 20, au compte de chèques postaux II.1978, *Société pédagogique romande*.

Notre collègue, *Gustave Addor*, avenue de Morges, 31, à Lausanne, veut bien se charger de l'expédition des cartes qui seront commandées avant la date précitée.

**Rectifications :** *Les Compagnies Bex-Gryon-Villars-Chesières* et *Villars-Bretaye* accordent le 25 % de rabais sur le nouveau tarif réduit. *Sierre-Montana-Vermala* : rabais 40 %.

*La Rédaction.*

### VAUD

#### POSTE AU CONCOURS

Jusqu'au **12 juillet**, à 17 heures : *maîtresse de travaux à l'aiguille à Sassel*.

#### RAPPELS

Les présidents des sections de la Vaudoise sont priés de faire parvenir, sans tarder, le rapport sur « Le rôle de l'école populaire dans l'Etat » au président de la S.P.V. : M. *René Fague*, Montagibert, 4, Lausanne. Tél. 31.187.

\* \* \*

Les présidents des sections veilleront à remettre régulièrement aux nouveaux membres un exemplaire des **statuts**.

\* \* \*

Les membres qui passent d'une section dans une autre doivent annoncer leur départ au président de l'ancienne section et leur arrivée au président de la nouvelle.

*Pour le Comité, A. C.*

#### A PROPOS DE NOMINATIONS

Les récentes décisions prises à Lausanne concernant la nomination de membres du corps enseignant primaire n'ont pas passé inaperçues. On sait de quoi il s'agit. La Commission scolaire, appuyée par la Municipalité, avait tout d'abord décidé la suppression des examens de repourvue et de procéder par appel. Nos quotidiens discutèrent de cette décision, les partisans étant leur approbation par de sérieux arguments, réfutés non moins sérieusement par les adversaires. Une interpellation au Conseil communal s'ensuivit. Revenant sur leur décision première, les autorités adoptèrent un mode mitigé : un choix de candidats fut seul appelé à subir les épreuves pédagogiques.

Cette mesure provoqua un mécontentement chez quelques-uns de nos collègues. Voici d'ailleurs ce que nous écrit un instituteur :

« Répondant à une interpellation (Conseil communal) au sujet des examens de repourvue à Lausanne, M. Bridel, directeur des Ecoles, a déclaré à peu près ceci : « Seuls les instituteurs qualifiés seront admis à ces examens ! »

» Première remarque : M. Bridel se rend-il compte de la portée de sa déclaration, imprimée dans tous les quotidiens lausannois répandus dans tout le canton ? Autrement dit : les instituteurs (et institutrices) non admis à l'exa-

men ne sont que des incapables : joli argument fourni aux commissions scolaires qui cherchent noise au maître qui ne plaît plus !

» La S. P. V. se doit de réagir immédiatement : elle doit protester énergiquement contre ce curieux système de sélection !

» Qui indique à la Commission scolaire de Lausanne les « instituteurs qualifiés » ? — Les inspecteurs d'arrondissement !

» Là, faisons un petit calcul instructif : cherchons le nombre des classes des deux arrondissements touchant les points extrêmes du canton : le 4<sup>e</sup> compte 156 classes, et le 6<sup>e</sup> 187 (si je m'en tiens à ces deux chiffres, c'est par souci d'être court !) A raison de 42 semaines d'école, selon la loi, diminuées du samedi — jour où les inspecteurs tiennent conférence au Département — cela donne 42 fois 5 jours, soit 210 jours, au maximum, à consacrer aux visites de classes. De ce chiffre, déduisons encore les jours où l'inspecteur procède à des enquêtes, fait des examens de primaire supérieure, où il représente le Département à des cours, des cérémonies scolaires, ou il est malade ou absent, il *reste 180-190 jours au maximum*, pendant lesquels ce fonctionnaire se déplace d'un bout à l'autre de son arrondissement pour en visiter les classes : cela représente, à peu de chose près, *un jour de visite par maître et par an !*

» C'est donc en *un jour* que l'on juge un maître, qu'on va le jauger, le peser et le sélectionner, ou non, pour l'examen ! *Un jour* décidera de toute sa carrière, tranchant s'il peut gagner un jour la capitale... ou s'il doit demeurer dans la douce paix des champs, des vignes et des bois !

» L'inspecteur doit donc s'appuyer sur les rapports des commissions scolaires... ou sur les rapportages qui courent l'endroit. Et quand on connaît l'impartialité du 99 % des commissions scolaires !!!...

» En résumé : il faut plaire définitivement à la première visite, au premier poste, jeune remplaçant, sinon tout est fichu ! le premier rapport dure plus que le juste courroux du Créateur qui, *lui*, croit à l'amendement du pécheur !

» Jadis, l'examen lausannois permettait à chacun de tenter révision du jugement porté sur lui devant des yeux tout neufs et non prévenus. Maintenant, il faut être sélectionné, *qualifié*, et cela par des hommes qui, avec la meilleure volonté et la plus parfaite impartialité, ne sont que des hommes, c'est-à-dire sujets à l'erreur !

» Nos jeunes collègues, futurs candidats à ces postes, méritent mieux que de subir le monstre de la sélection, après l'examen médical nouvellement introduit : c'est à la S. P. V. de dire bien haut son mot, et *il faut* qu'elle parle au nom de tous ! »

J. CY.

Une institutrice joint sa protestation de candidate évincée et trouve peu charitable cette disqualification qui, si elle est connue dans la localité où elle enseigne, lui causera certainement du tort. Elle s'élève contre le fait qu'on a laissé les postulants un mois dans l'incertitude, puis qu'on les a évincés sans leur indiquer personnellement les motifs ; par contre, si la raison donnée au Conseil communal est vraie, elle trouve inélégant de la publier.

La question du mode d'élection des instituteurs n'est pas neuve. En 1915, elle fut mise à l'étude dans les sections de la S. P. V. Nous ouvrons volontiers un débat dans le *Bulletin* sur ce sujet, espérant que nos collègues ne craindront pas d'émettre leur opinion.

(*Réd.*)



## DANS LES SECTIONS

**Lausanne.** — *Les mathématiques, quelques-uns de leurs prolongements*, conférence de M. J.-H. Addor, au dernier Cours de culture générale.

Tout d'abord, un peu d'histoire : *Descartes, Fermat* et la théorie des nombres. Fermat partage avec *Pascal* la découverte du calcul des probabilités. *Newton* et *Leibnitz* dégagent la notion des infiniment petits. Leibniz est amené au calcul infinitésimal par la philosophie et la géométrie ; Newton, par le mouvement.

Le 19<sup>e</sup> siècle a vu un tel élan vers la science que, par habitude, nous acceptons très facilement toute découverte. Ce qui aujourd'hui est enseigné en haut, dans les universités, le sera demain en bas, dans les écoles primaires. Cela est possible en débarrassant l'enseignement des mathématiques de tout le fatras des théorèmes et des corollaires. Il faut entreprendre cette étude en des laboratoires d'expérimentation.

De nombreux problèmes pratiques (poutre, casserole, etc.) s'expliquent par le calcul différentiel. Le génie des abeilles a résolu celui des alvéoles hexagonales (angle de 70° 32') : le maximum de miel en employant le minimum de cire.

Théorie des fonctions ; une fonction est une relation de causalité. Division du travail entre le physicien qui expérimente et le mathématicien qui spéculé. En 1900, attitude critique des mathématiques en face de la science.

La géométrie repose sur un certain nombre d'axiomes indémontrables. *Lobatchevsky, Riemann, Poincaré* ont inventé d'autres géométries ; la nôtre — euclidienne — ne serait que provisoire. L'ensemble des postulats géométriques n'est que conventions. Une géométrie ne peut être plus vraie qu'une autre, elle peut être simplement plus commode. Le conférencier parle de la géométrie à 2, à 3, à 4 dimensions, et, à propos de cette dernière, se livre à des hypothèses dont quelques-unes ont l'apparence de véritables galéjades, et pourtant... Nous ne possédons aucun point fixe de comparaison, nous sommes en pleine relativité. Notre système scolaire même se déplace.

*E. Galois*, mort à 20 ans dans un duel, énonce sa géniale théorie des groupes. — Parler du calcul des probabilités, c'est parler du hasard. Qu'est-ce que le hasard ? L'opposition à la certitude. Nous sommes des déterministes. C'est à cause de notre faiblesse et de notre ignorance qu'il existe un hasard ; on peut soutenir que le hasard est la mesure de notre ignorance. C'est une cause très petite qui nous échappe (phénomènes météorologiques). Le plus grand hasard — s'écrie M. Addor —, c'est assurément la naissance d'un grand homme.

Les mathématiques pénètrent tout : assurances, statistiques, votations, physique, jeux, etc. Enfin, le conférencier parle de deux « miracles », celui des singes dactylographes et celui de l'aiguille.

Cette causerie, pétillante d'esprit, fut un vrai feu d'artifice. Et pourtant, que de perspectives elle ouvrit, loin de tout pédantisme. Retour forcé à notre humilité première par le sentiment de notre petitesse !

Pour terminer, ajoutons les remerciements des auditeurs à l'endroit du comité de section qui organisa cette série de splendides conférences, et de son président, *M. Rossat*, qui, chaque fois, introduisit et remercia l'orateur avec à-propos.

Alex. Ch.

**ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ VAUDOISE  
DES MAÎTRESSES MÉNAGÈRES (suite).**

Deuxième objet à l'ordre du jour : Voulons-nous participer à la campagne du Cartel en faveur de la rationalisation du travail ménager ? Nous savons que le Cartel romand d'hygiène sociale et morale a fait des projets en vue du Comptoir suisse, et M. Veillard a confirmé qu'il serait fait appel aux maîtresses ménagères. Pour éviter que cet appel ne soit fait au dernier moment et que toutes dispositions soient prises en dehors des maîtresses ménagères, suggestion a été faite au Cartel romand d'appeler une déléguée de notre groupement au sein de la Commission d'études constituée pour le Comptoir, ce à quoi M. Veillard a immédiatement adhéré. A la suite d'une discussion très intéressante, il est procédé à l'élection d'une déléguée, choisie en la personne de Mme Mellet.

Mlle Delarageaz propose que la déléguée se mette en rapport avec le Cartel romand, puis que le comité convoque à nouveau l'assemblée, au début de l'été pour discuter les propositions qui nous seront faites. Adopté.

Troisième objet. Voyage d'études projeté pour fin août. La présidente donne des précisions définitives et réclame l'inscription de celles qui hésitent encore.

Aux propositions individuelles, Mlle Delarageaz propose qu'il soit adressé au Département une pressante demande afin que les élèves puissent obtenir, à la fin de leur scolarité, la propriété du livre *Chez nous* pour un prix réduit. Mme Michod fournit un renseignement, et la proposition est appuyée.

Mlle Jaton salue à ce moment l'arrivée de M. le conseiller d'Etat Perret et de M. Jaccard, chef de service. Après une courte interruption, la présidente introduit la conférence de Mlle Comte, avocat, sur *Ce que nos jeunes filles devraient connaître en matière de droit usuel*. Ce sujet d'une importance primordiale pour des éducatrices de la jeune fille fut développé avec maîtrise et intéressa vivement l'assemblée.

Mlle Comte, se référant à la loi sur l'enseignement post-scolaire promulguée il y a peu d'années, réclame pour les jeunes filles de 15 à 16 ans des leçons d'instruction civique élémentaires, de même qu'un enseignement de droit usuel comprenant les dispositions légales relatives à la capacité, la majorité, la minorité, le mariage, la filiation. Cet enseignement devrait tendre surtout à attirer l'attention sur les droits et les devoirs de la femme.

Le droit de famille fournira le plus grand nombre de sujets : importance du mariage, obligation de pourvoir à l'entretien des enfants, devoir de fidélité et d'assistance, direction du ménage conférée par la loi en dehors de l'autorité maritale, biens matrimoniaux, biens réservés, divorce trop facilement envisagé, filiation illégitime, responsabilité matérielle et morale de la mère, devoirs d'assistance des enfants à l'égard des vieux parents.

Le droit des obligations fournira quelques sujets intéressants : relations entre locataires et propriétaires, patrons et employés, cautionnements, imprudence des femmes à donner leur signature sans s'assurer des engagements ainsi pris, achat de marchandises à tempérament.

Des applaudissements prolongés prouvèrent à Mlle Comte à quel point son exposé fut compris et goûté.

La présidente déclara la séance levée, et invita les participants à se rendre à Ouchy, où les attendait le dîner. Au dessert, M. le conseiller d'Etat Perret adressa d'aimables paroles à l'association et félicita Mlle Comte pour son travail

parfait, si plein de cœur et de bon sens. M. Perret pense comme elle que les femmes comme les hommes ont besoin de notions d'instruction civique. Quant à la question d'un enseignement de droit usuel, c'est une autre affaire ; les garçons ne reçoivent pas cet enseignement. M. Perret estime qu'il est à donner aux maîtresses ménagères, qui pourront alors avoir pour leurs élèves la parole de cœur ou le conseil sensé dont elles auront besoin à l'occasion. Le coefficient personnel surtout a sa valeur dans une telle préparation de la femme à remplir ses devoirs de mère de famille.

M. Perret a l'intime conviction que d'ici quelques années on ne pourra manquer de s'apercevoir du travail fait par l'enseignement ménager dans l'ombre de l'école. Il termine en adressant ses félicitations aux maîtresses ménagères, aux dames de comités qui sont l'intermédiaire entre l'école et la population, et porte son toast au développement de l'enseignement ménager.

M. M.

## NEUCHÂTEL

### FUNESTE PROJET

(Deuxième partie.)

Dans notre chronique de samedi dernier, nous avons laissé entrevoir quelques-uns des effets les plus défavorables qui résulteraient, pour l'école et pour le corps enseignant, d'une diminution de l'allocation de l'Etat aux communes en faveur de l'enseignement primaire.

Nous pourrions encore, à la rigueur, nous accommoder de ce nouveau régime s'il était appliqué dans les mêmes proportions à tous les enseignements subventionnés par l'Etat. Nous avons remarqué que ce n'est pas le cas. Pour l'école secondaire, le taux reste fixé à 50 %, et pour les écoles professionnelles à 35 %. Ces dernières, il est vrai, touchaient une allocation de 40 % jusqu'en 1933 et le taux de la subvention applicable au personnel administratif passerait de 35 % à 25 %. Ce dernier taux est celui qui a été adopté, en 1932, pour le personnel administratif des écoles primaires et secondaires. On rend donc tardivement le même honneur à l'enseignement professionnel qui n'en sera certainement pas enchanté.

Pour autant, le corps enseignant primaire ne peut se déclarer satisfait car l'école primaire est traitée plus durement que les autres et ce n'est pas la première fois. Rappelons simplement la perte des gains pour cours accessoires. Le Conseil d'Etat déclare dans son rapport (p. 51), qu'il faut arrêter l'endettement du canton. D'accord. Il estime, à cet effet, que « toutes nos institutions » doivent faire leur part de sacrifice. Toujours d'accord.

Nous distinguons très nettement dans son projet la part de l'école primaire qui s'élèvera à 250 000 fr., soit 220 000 fr. dès 1940 provenant de la réduction de la subvention, à quoi il faut ajouter une somme de 30 000 fr. résultant de la suppression d'un poste d'inspecteur et de la transformation de classes permanentes en classes temporaires. Nous voyons aussi que la diminution de la subvention en faveur du personnel administratif des écoles professionnelles se traduira par une économie de 15 000 fr. Mais l'école secondaire reste indemne. Les druides ont donc oublié une victime, et cela, nous ne pouvons l'admettre, car c'est injuste.

D'abord, il y a une inégalité entre l'enseignement primaire et l'enseignement professionnel. Ce dernier devrait, si l'on voulait respecter les proportions, subir un abattement de 85 000 fr. environ, au lieu de 15 000 fr. ainsi que cela

ressort du tableau des subventions publié dans le rapport du Conseil d'Etat (p. 50). L'égalité serait d'autant plus légitime que les écoles professionnelles sont subventionnées à la fois par l'Etat et la Confédération en plus de la commune. Par ailleurs, en leur appliquant le même tarif qu'aux écoles primaires, on aurait abouti à de nouvelles suppressions dont on parle depuis longtemps, mais que notre régionalisme outrancier rend impossibles.

Quelles sont maintenant les raisons que le Conseil d'Etat invoque pour ménager l'école secondaire ? Sur ce point, citons le rapport (p. 53). « L'enseignement primaire, dit-il, est organisé dans toutes les communes, l'enseignement secondaire est concentré au siège de quelques localités seulement qui en supportent la majeure partie des charges, tandis que les communes de la région avoisinante disposent d'une institution aux frais de laquelle elles ne contribuent que par le versement d'écolages relativement peu élevés.

Il est donc normal que l'Etat participe aux dépenses de l'enseignement secondaire dans une plus forte proportion qu'aux dépenses de l'enseignement primaire. »

Mais voici la perle : « D'autre part, une réduction des subventions à l'enseignement primaire atteint toutes les communes du canton tandis qu'une réduction des subventions à l'enseignement secondaire n'en atteindrait que quelques-unes. »

Il serait enfin, paraît-il, plus malaisé d'opérer des réductions dans les établissements d'enseignement secondaire que dans ceux de l'enseignement primaire. Les classes secondaires sont surpeuplées ; les classes primaires ne le sont pas.

Cette argumentation est bien subtile ; mais elle ne convaincra personne. A moins que les démocrates n'aient changé leur fusil d'épaule, ils doivent admettre que le devoir de la république est de soutenir avant tout l'école populaire, obligatoire et gratuite qui est indispensable à tous, qui est le fondement de l'édifice. La république neuchâteloise, à sa naissance, s'est empressée de réorganiser l'enseignement primaire et de lui accorder ses faveurs pour le sortir du marasme où il croupissait par suite de l'indifférence ou de la ladrerie des communes. De nombreux progrès ont été réalisés ; malgré cela, nous pensions que l'école primaire continuait à rester au premier plan des préoccupations de nos autorités. Notre candeur démocratique allait jusqu'à croire que pour maintenir l'école primaire en bonne forme, on saperait plutôt les autres édifices. Illusion ! Le Conseil d'Etat vient de changer tout cela. C'est l'école primaire qui doit se dépouiller pour laisser vivre l'école secondaire, nos trop nombreuses écoles professionnelles et l'Université. On s'est ému de ce revirement et, au Grand Conseil, nous pouvons noter à ce propos l'intervention de notre collègue Armand Toffel et de M. Gaston Schelling, qui ont réclamé l'égalité dans les sacrifices. Nous les approuvons.

En 1932, on a admis un régime de subvention basée sur le nombre des élèves ; si le taux de la subvention doit maintenant diminuer de 10 % c'est pour tous les enseignements et non pas seulement pour l'enseignement primaire. Hors de là, pas de justice.

Un tel projet mettant chacun sur le même pied, n'aurait eu aucun succès auprès des grandes communes qui possèdent des écoles des trois ordres dont il est question ici. Leurs finances en auraient été bouleversées et leurs représentants au Grand Conseil n'auraient pas eu de peine à faire sombrer le projet. Par mesure tactique, l'offensive a donc été dirigée sur l'enseignement primaire

seulement parce qu'il est le plus vulnérable. Il n'a pas à son service les puissants défenseurs qui veillent jalousement à la sauvegarde des autres écoles. Les flots d'éloquence qui ont coulé pour sauver la préfecture de Môtiers seront taris lorsqu'il s'agira des intérêts combien plus importants de l'école primaire, Notre association doit donc rentrer en lice.

Il y a encore d'autres curiosités dans le funeste projet qui nous occupe. Nous en parlerons dans huit jours.

29 juin 1935.

J.-Ed. M.

## JURA

### COURSES SCOLAIRES

C'est l'époque bénie, pour nos écoliers, des courses scolaires. Nos classes profitent du beau temps enfin revenu pour s'en aller qui en train, qui en car, qui à pied vers des buts entrevus en rêve où l'on pourra s'adonner à tous les plaisirs du jeu, de pique-nique en commun, de la liberté largement octroyée, et jouir du grandiose spectacle des beautés naturelles.

Mais cette année le mot d'ordre est donné, au corps enseignant, de faire les choses plus simplement et plus économiquement que d'habitude ; éviter les longs et dispendieux trajets en chemin de fer ; réduire à une journée, si possible, ces sorties, qui n'en demeurent pas moins intéressantes pour la gent écolière. On va chercher parfois bien loin des beautés naturelles, des spectacles qu'on a sous la main. Notre Jura, par exemple, n'en manque pas plus que d'autres régions considérées comme plus favorisées. Enumérons entre autres, dans le Jura sud, les superbes points de vue du Weissenstein, du Montoz et du Chasseral ; dans le Jura central, les gorges admirables du Pichoux et de Moutier ; dans le Jura nord, Delémont, avec les trésors antiques de son église paroissiale et du Musée jurassien, et la promenade romantique du Vorbourg ; la région si attrayante des Rangiers, des Franches-Montagnes et du Doubs ; au delà du « Mont-Terrible », la verdoyante et plantureuse Ajoie, avec son chef-lieu historique et pittoresque de Porrentruy, ses vieux châteaux et ses grottes célèbres de Réclère et de Milandre.

Tous ces sites et curiosités, et d'autres encore, sont recommandés bien vivement aussi à nos collègues de la Suisse romande.

H. S.

### BIBLIOGRAPHIE

La Société romande des « Lectures populaires » nous offre ce mois-ci — heureuse idée ! — une nouvelle édition du roman qui, mis au cinéma, vient de faire courir l'Europe entière, les *Little Women* de Louisa Alcott. Elles nous reviennent sous le titre aimable de *Femmes en herbe*.

En même temps, à 0 fr. 45, une des plus jolies nouvelles de Jean Desroches (Mme Marc Monnier) intitulée *Monsieur Gédéon*, où l'esprit et la sensibilité se combinent de la façon la plus charmante.

Nous rappelons qu'on peut devenir membre de la Société en payant une cotisation annuelle de 2 fr. au minimum. En ajoutant 3 fr. (prix de faveur), les membres de la Société reçoivent toutes les publications soit 3 volumes de 160 pages et 3 brochures de 64 pages vendus au public respectivement 95 cent. et 45 cent.

S'adresser par simple carte postale, au *Bureau d'expédition, Marterey 17, Lausanne.*



## PARTIE PÉDAGOGIQUE

### DE L'EXPÉRIENCE DANS L'ENSEIGNEMENT, SES LIMITES, SES RAPPORTS AVEC L'ÂGE (*fin*)<sup>1</sup>

**Le renouvellement.** — A ce moment-là, il lui faudrait un stimulant, un *renouvellement*. Mais où aller le chercher ? Il se dit que le seul possible serait de changer de poste. Ailleurs il repartirait avec une tâche nouvelle ou renouvelée, avec d'autres visages, en d'autres lieux. De nouvelles études s'offriraient à lui. Il va donc chercher une localité qui soit pour lui une sorte de promotion, la petite ville ou la grande qui lui permettrait d'instruire plus facilement ses enfants.

Et le voilà qui s'abonne pour quelques mois à la *Feuille des Avis officiels* du canton de Vaud. Il y examine avec soins les places au concours, et, un beau jour, avec une certaine émotion, il confie sa lettre de candidat aux postes fédérales. Il a jeté son dévolu sur la ville où il a quelques amis. En imagination, il s'y transporte déjà avec sa famille. Un sang nouveau circule dans ses veines ; il tourne déjà imprudemment la page de ces 10 ou 15 années qu'il a passées dans ce village campagnard, dont il connaît les familles et leur histoire par le menu. Il se réjouit de quitter tel personnage avec qui il a eu des petites histoires scolaires (qui est-ce qui n'en a pas ?), des difficultés, qui avaient amené un froid gênant.

Il attend quelques jours. A l'école, il est nerveux et distrait ; ses élèves s'en aperçoivent, mais sans en découvrir la cause ; car on postule en secret. S'il n'est pas nommé, il ne faut pas qu'on le sache dans son endroit. Il y serait mal vu et déconsidéré.

On n'aime pas ceux qui cherchent à partir ; on ne les comprend pas toujours. Partir, c'est jeter une sorte de blâme à ceux qui restent.

Et voici la liste des postulants qui parvient aux autorités de la commune qui doit choisir un nouveau maître. On en donne connaissance aux membres de la Commission scolaire et de la Municipalité réunis ; et comme la liste est longue à notre époque, on procède à une première élimination. Qui va-t-on biffer de la colonne où s'alignent vingt noms et plus ? Les plus jeunes ? Peut-être ! Les frais émoulus de l'École normale ou de l'Université, ceux qui n'ont

<sup>1</sup> Voir *Educateur* Nos 25 et 26.

pas encore trois ans de pratique. Et puis, l'on examine les plus vieux, et l'on barre ceux qui ont fait de l'enseignement pendant 15 ou 20 ans. Celui-ci a 38 ans, 40 ans, *il est trop vieux*. Et le crayon impitoyable élimine du concours, en quelques secondes, ceux précisément qui ont le plus d'expérience, ceux qui pourraient encore faire une belle carrière, riches de ce qu'ils ont vu et appris dès le début de leur enseignement.

Le maître dont je parlais plus haut s'inquiète de ne pas avoir de nouvelles de sa démarche. Il suppose le temps qu'il faut légalement pour faire une nomination. Finalement, pour en avoir le cœur net, il prend des renseignements sur place et apprend qu'on l'a éliminé à cause de son âge. Il avait 39 ans.

On dira que j'exagère. Je ne le crois pas ; j'aurais des faits précis à citer. J'ai vu éliminer dans un concours un maître distingué à tous les points de vue, parce qu'il avait 39 ans ! Trop vieux ! C'est parfois triste d'être vieux, mais ce l'est encore plus d'être qualifié de tel avant de l'être. Et les plus acharnés à éliminer les vieux, ce sont les vieux eux-mêmes.

**L'impasse.** — Il résulte du développement que je viens de faire que le maître sent au bout d'un certain nombre d'années le besoin de se renouveler, de changer de poste ; et il n'est pas le seul. Les pasteurs connaissent ce même souci. Ils craignent de se répéter devant leurs auditoires, de tourner dans le même cercle de prédications, en un mot de lasser. L'un d'eux me disait un jour qu'un pasteur devrait changer tous les sept ans ! Si le chiffre de sept peut varier, l'idée elle-même est juste, il l'a mise en pratique dans la mesure où il a pu le faire. Il est vrai de dire que le pasteur est moins vite disqualifié qu'un maître. A 55 ans, il peut encore prétendre vaillamment à un poste nouveau ; le maître, surtout le maître primaire, serait tourné en ridicule s'il osait se présenter à un concours à cet âge.

D'autres carrières n'offrent pas le même écueil ; elles se renouvellent d'elles-mêmes par la variété d'un travail toujours changeant. Le paysan a beau faire chaque année ses foins, ses moissons, la récolte de ses fruits ou de ses pommes de terre ; il n'en ressent aucune lassitude, pour diverses raisons, dont la principale est qu'il y trouve un intérêt matériel direct.

Revenant au maître, je dis qu'il lui faut, après avoir fait le tour



de son domaine, — si je puis m'exprimer ainsi, — un renouvellement sous peine de perdre son enthousiasme et de donner dans la routine. Mais il lui est souvent refusé parce que l'âge, non pas le grand âge, nous l'avons vu, l'empêche d'émigrer ailleurs. Il y a donc en notre pays une lacune dans le mode d'élection du corps enseignant. Celui-ci peut choisir librement un poste et théoriquement changer quand il veut ; mais la réalité est tout autre : l'âge devient un obstacle, et cela très tôt, juste au moment où l'expérience acquise qualifierait le maître à une promotion, et à peu près au milieu de sa carrière. Les premières qualités qu'on lui demande, c'est la jeunesse, la force physique, la stature ; et celles-ci, aux yeux de beaucoup, surpassent en valeur une somme d'expériences acquises au prix de beaucoup de travail. On ne fait pas assez état de ses capacités pédagogiques. D'autres considérations entrent en jeu qui n'ont rien à voir avec l'enseignement. Je me dispense de les mentionner ici.

Certains pays ont reconnu le renouvellement nécessaire à la bonne marche de l'enseignement et font automatiquement changer les maîtres au bout d'un laps de temps déterminé. Ils n'ont pas tort, bien qu'un changement ne fasse pas toujours plaisir à celui qui en est l'objet. C'est une question d'adaptation à un régime.

Je ne pense pas que le canton de Vaud arrive jamais à cette manière de faire, ni que les dispositions changent à l'égard de l'âge des candidats et candidates à un poste au concours.

**Remèdes.** — Faut-il admettre alors qu'un certain nombre de maîtres sont et seront destinés à rester dans le même endroit exposés aux dangers du sommeil et de la routine ? Certes oui. Nous en connaissons. Est-ce à dire que leur situation est désespérée ? Non !

Le sentiment le plus pénible est de sentir qu'on lasse les autres et qu'on ne plaît plus. On connaît la fin d'un professeur distingué qui a voulu en finir avec la vie parce qu'il avait le sentiment de ne plus plaire à ses élèves.

D'aucuns cherchent des dérivatifs en dehors de leur travail professionnel ; on ne saurait leur en vouloir, à condition que l'enseignement conserve encore la première place dans leurs préoccupations. D'autres trouvent dans l'art, les recherches scientifiques ou littéraires, pédagogiques un travail qui les perfectionne. Ils se

créent une culture qui les éloigne de la routine et qui rend leurs leçons pleines d'intérêt et de vie. Aujourd'hui, même dans les coins les plus reculés de notre pays, il est possible de se cultiver chez soi par la lecture et la radiophonie. Encore faut-il vouloir en faire l'effort.

Un moyen qui devrait s'intensifier, et qui incomberait au gouvernement, ce serait d'organiser des cours sur un certain nombre de disciplines. Je sais par expérience tout le profit qu'on en peut retirer. Ce qui a été fait pour le dessin, le solfège ou la gymnastique pourrait fort bien se réaliser dans d'autres branches du programme aussi importantes, et même plus importantes que celles-ci. J'ai lu dernièrement que les autorités scolaires fribourgeoises avaient organisé à Châtel-St-Denis un cours de pédagogie auquel le corps enseignant était convié. J'ignore quel en fut le programme ; toutefois cette tentative est à encourager et devrait trouver sa parallèle dans notre canton. On pourrait me répondre qu'il y a pour le corps enseignant primaire des conférences de cercle dans lesquelles des leçons sont données et discutées. C'est insuffisant, ce sont des travaux de culture générale qu'il faudrait organiser et qui redonneraient un bain scientifique à ceux qui enseignent souvent le b a ba des choses.

**Conclusion.** — En résumé, il faut admettre :

1. Que l'expérience de l'enseignement, pour être complète, consiste non seulement à connaître les didactiques spéciales, mais les réactions physiques et psychologiques de l'enfant ; à acquérir une discipline qui paraisse naturelle à observer. Elle comprend les relations avec les autorités, les parents et le public. Elle veut le développement de l'intelligence et du cœur. Elle exige une forte dose de savoir-faire et de tact. Elle vise à l'affection de tous les enfants, même, et plus particulièrement, des faibles et des déshérités.

2. Pour acquérir cette expérience complexe, il faut un temps variable, mais toujours relativement long.

3. Cette expérience a des limites. Quand le maître l'a acquise, il est exposé à la fatigue, à la lassitude d'un travail qui se répète à des périodes fixes. A ce moment-là, un renouvellement deviendrait nécessaire. Le plus efficace serait un changement de poste amenant une rupture d'habitudes susceptibles de devenir facilement de la routine.

4. Le changement se heurte assez vite à un obstacle qui ne fait que s'accroître chaque jour : c'est l'âge, ou, si l'on veut, ce qu'on a l'habitude de considérer pour le corps enseignant de notre pays : 40 ans ou quelque chose d'approchant. Deux conclusions s'imposent. 1. Quand un maître sent venir en lui une certaine lassitude et le besoin d'un changement, qu'il n'attende pas de passer pour vieux. 2. Il est désirable d'attirer l'attention des Commissions scolaires sur l'intérêt qu'il y aurait pour elles à nommer des maîtres en pleine possession d'une expérience qui ne s'acquiert en général qu'après de nombreuses années d'enseignement. H. BAUDRAZ.

## PRACTIQUE

### UN OISEAU DES CHAMPS : L'ALOUETTE

Ce passereau est commun dans tout notre pays, sauf dans les hautes Alpes. Il habite les champs cultivés et les prairies naturelles ou artificielles, et il est plus abondant là où l'on cultive le blé. Incapable de percher à cause de la conformation de son pouce, cet oiseau est collé au sol, et ne le quitte que pour le chant tant que dure la saison des nids. Son nom, en latin *alauda*, d'étymologie incertaine, est peut-être une onomatopée, l'imitation de certaines syllabes de son chant. — Emigre de septembre à novembre ; revient déjà en février si l'hiver n'est pas trop neigeux. Ne craint pas le froid, mais meurt de faim lors des tardives chutes de neige, comme en mars 1931. (Je possède dans ma collection une alouette des champs et une alouette lulu trouvées à Ouchy, mortes de faim, la première le 17 mars et la deuxième le 20 mars 1931.)

**Description sommaire.** — Corps long de 18 à 19 cm., dont 7 pour la queue. Bec droit, en cône allongé, pointu ; tête très ronde, plumes de l'occiput assez longues, souvent redressées et formant alors presque une huppe. Ailes fortes, aiguës, en triangle large à la base, côté du corps, quand elles sont ouvertes. Tarses hauts ; ongle postérieur très long et droit, plus long que le pouce ; l'oiseau ne peut « empoigner » une branche, il est incapable de percher. — Plumage brun en dessus, chaque plume largement bordée de fauve clair ; dessous blanchâtre, poitrine et flancs roussâtres tachetés de brun. Gorge pâle, un cercle clair entoure la joue foncée. Queue carrée, blanche des deux bords. Oeil, bec et pieds brun clair.

**Observations.** — Le vol vertical et puissant de l'oiseau, qui chante dès l'aube. — La descente vertigineuse, le passereau qui s'abat dans l'herbe. — Difficulté de le voir au posé, il est couleur de terre comme la caille et la perdrix grise. — Le chant presque continu, très fort, souvent rendu par les syllabes, *tire-lire-lire-li*. — On l'entend encore alors qu'on ne la voit plus (Rambert). — Les bandes d'alouettes en passage d'automne, volant souvent au ras du sol. — Quelquefois, en hiver, de petits groupes de ces oiseaux dans des endroits où la neige a fondu. — On pourra peut-être, une fois, voir la mère qui contrefait la blessée et se sauve avec une peine simulée, en boitant, stratagème pour éloigner le faucheur de ses petits (obs. personnelle, à deux reprises).

**Nid. Oeufs.** — Le nid n'est qu'un creux dans le sol, fréquemment sous une grosse motte. Garniture d'herbes, de mousse, de crin et de paille. En général, deux nichées par an, 4 à 6 œufs, d'un blanc sale piqueté de nombreuses mouchetures grises et brunes. — Incubation : 15 jours environ.

**Mœurs et nourriture.** — Oiseau remuant, trotte constamment sur le sol, en quête de graines de plantes basses, de vermisseaux et d'insectes. Hors le temps des nids, fait souvent de petits vols avec un cri d'appel particulier : trin ou tric. — Bec d'omnivore plutôt que de granivore.

**Chasse.** — Interdite chez nous, mais pratiquée sauf erreur, encore aujourd'hui (chassé au miroir), dans certaines régions d'Europe. Un miroir rotatif attire par sa vive lumière les alouettes qui s'en approchent et restent immobiles, comme suspendues en l'air, au vol, un très petit instant ; c'est le moment qu'on choisit pour les tirer.

**Classification.** — L'*alouette des champs* (*alauda arvensis*) est l'espèce la plus commune. — L'*alouette lulu* (*lullula arborea*), qui peut percher sur des branches un peu fortes, est plus petite ; queue courte, blanche aux coins extérieurs, liseré blanc autour de la calotte brune qui peut se relever en huppe ronde. Pas rare dans la région des collines. — L'*alouette cochevis* (*galerida cristata*) est en train de se répandre en Suisse à l'époque actuelle. Même taille que l'alouette des champs ; tête surmontée d'une huppe haute et pointue. Se voit régulièrement en plein hiver à Lausanne (avenue Ruchonnet, gare de Jurigoz, pont de Chauderon, obs. pers.).

Autres espèces, accidentelles et très rares en Suisse : alouette calandre, alouette calandrelle, alouette à hausse-col. — Famille des alaudidés, division des scutelliplantaires, sous-ordre des passereaux chanteurs, ordre des passereaux.

**Littérature.** — On peut lire avec plaisir et profit les belles pages de Rambert dans les « Chants d'oiseaux » : « Alouettes, vives alouettes, chantez et multipliez ! » Voir aussi la charmante poésie de V. de Laprade :

*Je suis, je suis le cri de joie  
Qui sort des prés à leur réveil ;  
Et c'est moi que la terre envoie  
Offrir le salut au Soleil.*

Ch. D.

### DEGRÉ INFÉRIEUR

#### CENTRE D'INTÉRÊT : AU BORD DE L'EAU, SUR L'EAU, L'EAU POTABLE

Les exercices d'observation diffèrent suivant les endroits. De par la situation de notre localité, il nous a été facile d'examiner le lac, la rivière et l'étang, et d'y faire d'intéressantes observations.

**Le lac.** — Examiner sur place la côte de Vevey à Villeneuve, et suivre, si possible, le petit chemin de Territet à Villeneuve, chemin qui passe par Montreux-Plage. Dessiner cette côte dans la caisse à sable, puis dans le cahier de géographie, y mettre les points de repère nécessaires. Elle est découpée, bordée de villas, de jardins privés. Chercher quels sont les endroits où l'on peut se baigner, s'installer sans payer, sans avoir à demander une permission.

**La plage.** — Qu'est-ce qu'une plage ? Où y a-t-il de grandes plages ? Au bord de la mer, de l'océan. Lesquels d'entre vous y sont allés ? Au bord de

l'océan il y a des plages de sable fin de plusieurs kilomètres de longueur. Les enfants se baignent, se sèchent au soleil, jouent dans le sable. Quels sont les jours où la plage est le plus animée ? Le mercredi, le samedi après-midi, le dimanche. A quoi reconnaît-on les enfants qui vont se baigner au lac ? Ils portent une mallette en toile cirée, ou un linge de bain roulé, les plus petits ont quelquefois des animaux en baudruche, des seaux, des pelles pour faire des pâtés de sable. Les plus grands ont des livres, les mamans du travail : tricotage, broderie, raccommodage. Mettre les enfants en garde contre les dangers des bains de soleil prolongés ou des bains peu après les repas. A quelle saison peut-on, dans notre pays, commencer à se baigner ? Quand cesse-t-on ? Mesurer la température de l'eau.

*Indiquer quelles espèces de bateaux on peut voir sur le lac :* le bateau à vapeur, le canot, la barque, la chaloupe, la yole, etc.

*Indiquer les parties d'un grand bateau :* le pont, le mât, la cheminée, l'hélice, le gouvernail, la proue, la poupe.

*Les qualités observées :* le lac *agit* ou *tranquille*, le batelier *courageux*, le port *animé*, le bain *agréable*, le pêcheur *fatigué*, etc.

**Les verbes.** — Le bateau *traverse* le lac, la barque *monte* et *descend*, le pêcheur la *ramène* au port, le voyageur *embarque* et *débarque*. Examiner une barque à voiles. De quoi dépend son avance ? Qu'est-ce qui soutient ses voiles ? Avec quoi sont-elles faites ? Quelle est leur forme ? Qu'arrive-t-il quand il fait trop de vent ?

**La rivière.** — Remonter, si possible, tout ou partie du cours d'une rivière. En examiner la pente, la profondeur, le courant, étudier la végétation. Quelles plantes croissent au bord de la rivière ? Quels animaux vivent dans la rivière ou au bord de celle-ci ? A quoi servent les cours d'eau ? Sont-ils parfois dangereux ? Quand et comment ? Expliquer les mots : berge, bord, rive, passerelle, gué, en amont, en aval.

**L'étang.** — L'eau de l'étang n'a pas de mouvement, elle est tranquille, elle n'est pas claire, pas transparente, elle est « stagnante ». Au bord de l'étang, il y a des roseaux, on voit souvent des libellules et il y a beaucoup de moustiques.

*Vocabulaire :* le ruisseau, le torrent, la fontaine, la mare, l'étang, la source, le bassin, le goulot, etc.

*Les qualités de l'eau :* l'eau peut être fraîche, pure, transparente, claire, tiède, bouillante, agitée, tranquille.

*Actions des cours d'eau :* la source *jaillit*, la rivière *serpente*, le fleuve *s'étale*.

**L'eau potable.** — Nous allons la chercher au robinet. Elle nous vient des Avants. Observons le mince filet d'eau qui coule sur l'évier. Essayons de prendre un peu de cette eau dans la main. Qu'arrive-t-il ? Que faut-il faire pour l'emporter plus aisément ? Il est difficile pour des petits de distinguer un verre plein d'eau d'un verre vide. L'eau est « pleine de lumière », elle est transparente ; elle glisse sur les parois du verre, elle s'écoule si on le penche.

Chauffons de l'eau dans une casserole ; elle devient tiède, chaude et, enfin, elle bout. C'est-à-dire que des bulles montent du fond et viennent crever à la surface. Au-dessus de l'eau il se forme comme un petit nuage. C'est l'eau qui est devenue de la vapeur. Refroidie sur une assiette, la vapeur redevient de l'eau. Le nuage de vapeur brûle les doigts, rougit la figure qui s'en approche. Cette



vapeur est très forte, elle déplace le couvercle que maman a mis sur la casserole.

Le sel et le sucre disparaissent dans l'eau, l'éponge s'y gonfle. Le riz, les pâtes s'y gonflent aussi.

*Les usages de l'eau* : Essayons de se représenter la vie sans eau... On s'aperçoit bien vite qu'elle est indispensable, pour nous, pour les animaux et pour les plantes. Sans elle, plus d'enfants bien propres, plus de linge bien frais, plus de légumes bien cuits, plus de thé, plus de café, plus de fleurs, plus de beaux fruits. L'eau froide nous rafraîchit, nous désaltère, l'eau bouillie nettoie les plaies, l'eau chaude lave le linge, la vaisselle, tout ce qui est sale.

L'eau que nous buvons se met dans une carafe, dans un pot, dans un verre, dans une bouteille; l'eau qui sert à laver le linge se met dans une selle, dans un baquet, dans un cuvier; l'eau qu'on porte au jardin se met dans un arrosoir; l'eau que les bêtes attendent à l'écurie se met dans un seau.

*Les choses légères dans l'eau* : les bouchons, une planchette de bois posée sur l'eau y reste, elle flotte, elle surnage, elle se balance, si l'on presse sur elle, elle s'enfonce, mais elle remonte si on la lâche. Les petits bateaux (jouets) en bois, les petits animaux en celluloïd font de même. Les choses lourdes vont au fond de l'eau.

Rendre les enfants attentifs au danger qu'ils courent en buvant de l'eau trop froide, de l'eau malsaine; leur recommander de ne pas trop boire d'eau et de n'en pas prendre après avoir mangé des fruits.

C. S.-R.

## LES LIVRES

**Le self-government à l'école.** — Bureau international d'Éducation, 44, rue des Maraîchers, Genève, 1935. 168 pages. 4 fr. suisses.

Cette publication est le résultat d'une enquête commencée par le Bureau international d'Éducation en 1930. Elle se distingue des autres études du Bureau par le fait qu'elle renferme non seulement des données officielles, mais surtout des renseignements fournis par des praticiens. Le rapport de l'enquête proprement dite est basé sur 518 expériences provenant des pays suivants : Angleterre, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Costa-Rica, Espagne, États-Unis, France, Hongrie, Luxembourg, Inde, Pays-Bas, Pologne, Suisse, Tchécoslovaquie, sans compter les rapports généraux fournis en 1932, par le Ministère de l'Instruction publique de la Prusse et le « Zentralinstitut für Erziehung und Unterricht » de Berlin. L'étude générale, donnant l'essentiel de ces réponses et élaborée par M. J. Heller, est suivie d'une étude de quelques problèmes psychologiques soulevés par le self-government rédigée par le professeur Jean Piaget, et d'annexes mettant en évidence différents aspects de la méthode : point de vue historique (M. le Dr Adam Zielencyk), point de vue de l'organisation (Mlle Anna Kantova), point de vue pratique (M. M. Colombain, du Bureau international du Travail). Suivant le principe adopté par le Bureau international d'Éducation, cette publication présente les faits aussi objectivement que possible et ne préconise aucune méthode. Elle se borne à mettre en lumière l'état actuel du problème du self-government et à déterminer comment il s'est adapté jusqu'ici aux différents systèmes d'éducation. Le lecteur auquel elle servira d'instrument de travail en tirera de lui-même les conclusions qui lui sembleront indiquées.

# COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

## MONT-PÉLERIN, Restaurant du Pavillon

Salle pour sociétés. Grande terrasse ombragée. Restauration. Soupe pour écoles  
Places pour pique-nique. Pension depuis Fr. 5.50. Téléphone 331.  
27460 Se recommande : Famille Kaeser.

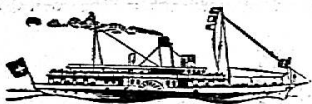
Pour vos excursions en Savoie adressez-vous à la

## S.A. des autos-transports à Thonon (tél. 89)

Maison à Evian pl. du Port) tél. 135). Prix spéciaux pour Ecoles et Sociétés

## Ouchy - Tea-Room du Léman

Excellent but pour courses et sociétés. — — — Superbe vue sur les Alpes.  
Prix spéciaux. Téléphone 28.539. Se recommande : M. Thurnheer.



## Lac Léman

Buts de promenade nombreux et variés. Les bateaux de la Compagnie  
Générale de Navigation délivrent sans avis préalable des billets col-  
lectifs à prix réduits, bateau seulement ou aller en bateau et retour en train.  
Abonnements kilométriques Abonnements de cure d'air et de repos  
valables sur tout le lac: 8 jours, Fr. 30. — ; 15 jours, Fr. 45. — ; 1 mois,  
Fr. 64. —, etc. Location de bateaux pour promenades de sociétés et d'écoles;  
prix très réduits. Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction à  
Ouchy-Lausanne, téléphone 28.505, ou au Bureau de la  
Compagnie à Genève, Jardin Anglais, téléphone 44.609.

## Les Tramways Lausannois

### JORAT

accordent des réductions importantes aux  
écoles, sociétés et groupes, sur les lignes  
de Montheron et du Jorat (lignes 20,  
21, 22, 23). Belles forêts. Vue superbe  
Sites et promenades pittoresques. Rensei-  
gnements à la Direction. Téléph. 33.141.

## CORBÉYRIER s. Aigle HOTEL VICTORIA

Tél. 2. Altitude 1000 m. Garage. Tennis. Demandez prospectus. Famille A. Dequis

## Café-Restaurant du Pont de Gueuroz s. Vernayaz

Pont le plus haut d'Europe.

Parc autos. Grande campagne ombragée ; pique-nique. But de courses idéal pour écoles et  
sociétés. Prix très modérés. FRAPOLLI, tél 62.851.



# COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

## TOUR DE GOURZE 930m.

la course classique. Belvédère idéal, accès facile; gares Grandvaux ou Puidoux. Auberge au sommet; soupe 30 ct., thé 20 ct. Café, thé, chocolat, limonade, vin. Restauration chaude et froide. Se recommande: Famille Banderet. Téléphone 42.209 sous Gourze. Les auto-cars peuvent arriver à 10 minutes de la Tour.

## Col des Mosses l'Hôtel est ouvert

M. Durngat-Ginier, nouveau propriétaire, vous réserve un excellent accueil. Tél. 7792

# On cherche

séjour de vacances du 4 août jusqu'au 15 septembre pour deux garçons de 15 ans, chez instituteur, en Suisse romande. Offres à Jos. Suter, Wesemlinstr. 30. Lucerne.

## COURS DE VACANCES

POUR

## MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT

Organisés par le Canton et la Ville de St-Gall,  
à l'Institut pour Jeunes Gens, St-Gall.

**But du Cours :** Enrichissement des connaissances de la langue allemande

**Début du Cours :** 23 Juillet  
Durée du Cours : 4 semaines.

Demandez renseignements plus détaillés et liste des pensions à la Direction des Cours  
Direction de l'Institut p<sup>r</sup> Jeunes Gens (M. Lusser et M. Gademornn) St-Gall

A louer

## maisonnettes de vacances

avec 2 à 6 lits, dans délicieuse vallée de la montagne.

S'adresser à Mlle L. Linder institutrice, Lauenen p. Gstaad (Berne).

## L'ALLEMAND

garanti en 2 mois. L'italien en 1. En cas d'insuccès restit. argent. Aussi des cours de 2, 3 ou 4 semaines à votre gré et toute époque. Diplôme enseignement en 3 mois, dipl. commerce en 6. Références. Ecole Tamé, Baden 57.

# ÉDUCATEUR

ET

## BULLETIN CORPORATIF

DE LA

## SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

PARAIT LE SAMEDI

Rédacteur de l'«Educateur»:

**ALBERT ROCHAT**  
CULLY

Comité de rédaction:

M. CHANTRENS, TERRITET  
H. BAUMARD, GENTHOD  
H.-L. GÉDET, NEUCHÂTEL  
J. MERTENAT, DELÉMONT

Rédacteur du «Bulletin»:

**CHARLES GREC**  
VEVEY, rue du Torrent, 21

Correspondants de sections:

AL. CHEVALLEY, LAUSANNE  
AD. LAGIER, GENÈVE  
M<sup>lle</sup> N. LOBSIGER, PETIT-LANCY  
J.-E. MATTHEY, NEUCHÂTEL  
H. SAUTEBIN, DELÉMONT

### ADMINISTRATION ET EXPÉDITION :

AVENUE DE LA GARE, 23, LAUSANNE  
CHÈQUES POSTAUX : II. 6600      TÉLÉPHONE : 33.633

### PRIX D'ABONNEMENT :

Suisse..... Fr. 9.—      Etranger..... Fr. 12.—

Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A.,  
Lausanne, et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

# LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

## Des idées pour vos lectures de vacances

### NOUVEAUTÉS

BENOIT, P.	Boissière . . . . .	3.40
BESLIÈRE, G. G.	Le Sénégal, 14 gravures . . . . .	3.40
BIBESCO, princesse	Egalité . . . . .	3.40
BIBL. V	Napoléon II. . . . .	4.40
BORDEAUX, H.	Le pays sans ombre . . . . .	3.40
BOJER, J.	La maison et la mer. . . . .	3.40
BUCK, P.	La mère . . . . .	3.40
CARRÉ, H.	Gabrielle d'Estrées . . . . .	3.40
CHATEAUBRIANT, A. DE	La meute . . . . .	3.40
CHAPUISAT, Ed.	Le général Dufour . . . . .	4.50
COLIN, Gén.	La guerre de mouvement 1918 . . . . .	4.—
CLÉMENT, D <sup>r</sup> G.	César Roux, L'homme et le chirurgien . . . . .	1.50
COURVILLE, X. DE	Jomini ou le devin de Napoléon . . . . .	4.40
CROISSET, F.	La dame de Malacca. . . . .	3.40
CURWOOD, J.-O.	La fugitive . . . . .	2.75
DANIEL-ROPS.	Mort, où est ta victoire ? . . . . .	4.—
DELARUE-MARDRUS, L.	Une femme mûre et l'amour . . . . .	2.75
DEMAITRE, E.	L'enfer du Pacifique, 32 photos . . . . .	4.—
DU VEUZIT, M.	L'automate . . . . .	2.75
DETZNER, Cap.	Mœurs et coutume des Papous . . . . .	4.40
FARRÈRE, Cl.	Le quadrille des mers de Chine . . . . .	2.75
GIONO, J.	Que ma joie demeure . . . . .	4.—
GRIMM, H.	Michel-Ange et son temps . . . . .	6.60
HARDING, B.	Maximilien, empereur du Mexique, 8 pl. . . . .	5.30
INFANTE EULALIE.	Mémoires . . . . .	4.—
JALOUX, Ed.	Le dernier jour de la création. . . . .	2.75
KESSEL, J.	Le repos de l'équipage . . . . .	2.20
LACRETELLE, J. DE	Années d'espérance (Les Hauts Ponts III) . . . . .	2.75
LAGERLÖF, S.	L'anneau de Lœwenskøld . . . . .	2.75
MAURIAC, F.	La fin de la nuit . . . . .	3.40
MERREL, C.	Ma bonne étoile . . . . .	3.10
MESTRAL-COMBREMONT, J. DE	Une mère, M <sup>me</sup> de Prat de Lamartine. . . . .	3.50
MONFREID, H. DE	Les derniers jours de l'Arabie heureuse . . . . .	3.40
PEISSON, E.	Passage de la ligne . . . . .	3.40
POURTALÈS, G. DE	Marins d'eau douce . . . . .	2.75
RACHMANOVA, A	Aube de vie, aube de mort. . . . .	3.40
REYNOLD, G. DE	Le génie de Berne et l'âme de Fribourg . . . . .	3.—
ROBERTS, W.-A.	Morgan, amiral des boucaniers . . . . .	3.60
RONGE, M.	Les maîtres de l'espionnage 1914-1918 . . . . .	4.—
SCHNETZLER, Ch.	Charles Monnard et son époque . . . . .	5.—
SIMENON, G.	Les Pitard . . . . .	2.75
THARAUD, J. et J.	Les cavaliers d'Allah . . . . .	2.75
TRAZ, R. DE	Le pouvoir des fables . . . . .	3.40
VALLOTTON, G.	Le guide des Pradiers . . . . .	3.50
VINCENT, J.	La belle Mademoiselle Lange . . . . .	3.—
WERTHEIMER, O. DE	Cléopâtre, reine des rois . . . . .	4.40
YVER, C.	Les deux cahiers de Pauline . . . . .	2.75